

<https://www.snetap-fsu.fr/Formation-initiale-des-enseignants-vives-inquietudes-de-la-FSU.html>



Formation initiale des enseignants : vives inquiétudes de la FSU

- Les Dossiers - Vie fédérale -



Date de mise en ligne : mardi 1er décembre 2020

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

La [FSU](#) a quitté ce jour le GT sur la formation initiale des enseignant-es, elle dénonce les problèmes de fond et de méthode. Les documents ne répondent pas aux attentes et présentent, par plusieurs aspects, une dégradation importante des conditions de formation et d'entrée dans le métier.

Alors qu'il est question de former l'enseignant du XXI^e siècle, la note de service "alternance [MEEF](#)" entérine l'utilisation des étudiant-es comme moyens d'enseignement en responsabilité. Sans formation et avant concours, ils seront placés en situation de grande précarité et devront assurer, seuls, la responsabilité de classe. Cette vision de la formation n'est pas à la hauteur de l'enjeu. La rémunération de 660 euros net pour ces étudiants contractuels, la prime de 600 euros pour les tuteurs qui auront en charge de les accompagner sont indignes et témoignent d'un mépris de l'employeur pour ses personnels.

La version actuelle des projets sur la formation initiale des stagiaires marque une dégradation supplémentaire de l'entrée dans le métier. En effet, ils prévoient, pour l'année de stage, d'affecter à **temps plein** des lauréat-es des concours sans formation suffisante, y compris ceux qui n'auront aucune expérience de classe, contrairement à ce qui avait d'abord été affirmé dans les versions précédentes du texte. Pour elles et eux, le ministère n'envisage qu'un crédit de **10 à 20 jours de formation**, défini localement par une commission académique.

Pour les autres lauréat-es, titulaires d'un master autre que le MEEF, dispensés de master ou en reconversion, le ministère prévoit une alternance à mi-temps de classe avec une formation essentiellement "transversale".

La [FSU](#) dénonce des projets qui n'amélioreront ni la qualité de la formation, ni l'attractivité des métiers. Un réel dialogue doit s'instaurer : les organisations syndicales doivent être entendues dans leurs propositions, formulées à partir de leur réelle connaissance du terrain, de la formation et des métiers de l'éducation.

Plus que jamais, la formation initiale des enseignant-es est un enjeu fondamental pour l'école de demain. Le Ministère ne peut la sacrifier !

Les Lilas, le 1er décembre 2020